





Le lycée ouvert de plus bel école à Nancy. Le lycée et d'après mètres de situation a est extra-terrestriellement. Ajoutez terrains à Trévise,

38 ans de succès LONDRES 1862

sans crochets à la santé FATE tiste républicain 1868

Chaque vote

Anato M. Mathis démissionnaire de la députation

Aroché même (membre du conseil municipal de Dijon)

Aroché M. Max de l'Ecole de la République Lettres de

L'Organe des lois constitutionnelles, par M. Manue de la loi de la République député...

Le 1er jour de la République, à nos côtés

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Octobre 1885.

#### CANDIDATS

Du Congrès départemental Républicain de Meurthe-et-Moselle.

MM.

DUVAUX, ancien ministre, député sortant.

MÉZIÈRES, de l'Académie française, député sortant.

NOBLOT, président du Conseil général, député sortant.

VIOX, conseiller général, député sortant.

CORDIER, ancien conseiller général.

MUNIER, maire de Pont-à-Mousson, conseiller général.

Nancy, imp. Hinzelin.

### Elections législatives

Du 4 Octobre 1885.

#### CANDIDATS CONSERVATEURS

MM.

HENRI DE BOUVIER, Conseiller général.

DAGUIN, Conseiller général, Administrateur des chemins de fer de l'Est.

GÉNÉRAL DE GESLIN.

D'HAMONVILLE, Conseiller général.

PAUL MICHAUT, Conseiller général, ancien Député.

WELCHE, ancien Ministre, ancien Maire de Nancy.

Nancy. — Imprimerie Crépinière-Lévy

Élections législatives du 4 octobre 1885

CANDIDATS DU COMITÉ RÉPUBLICAIN RADICAL

DE

### MEURTHE-ET-MOSELLE

LEFEBVRE-RONCIER, Industriel.

Docteur CHAPUIS, de Toul.

Emile RICHARD, Publiciste.

FRANÇOIS, Ouvrier mécanicien à Nancy.

GABRIEL, Rédacteur en chef du « Patriote de l'Est ».

DOPPFELD, Maire révoqué au Seize-Mai, président des Patriotes de la Moselle.

8<sup>e</sup> Section

CA

M. *[Signature]*

Nancy, es

4 OCTOB

la COUR

Chambre des Députés.

*Du 1er de la Ravinelle 28.*

crit à  
ICHE  
soir, à  
de la

J. Boyer, Nancy.

Le Maire,  
AD. VOLLAND.

NOTA. — Chaque Electeur doit être porteur de la carte qui lui a été remise. — Cette Carte lui sera rendue pour servir, s'il y a lieu, au second tour de scrutin.





LE

Le lycée Lak ouvert dans q plus bel établi coité à l'Etat. Le lycée Lal et d'après les mètres de façade tuation au mil est extraordina téralment en Ajustons en terrain qui fe Trévise, entre

38 année mémoires LONDRES 1862

sans crochets à la santé et FATET e tiste récompé 255 Rue

Chaque volum

Anatomie M. Mathias I d'élite de méé tonie à l'Éco

Archéologie maine (1), membre de l' seur à la I Dijon.

Archéologie M. Max. Col de l'École fra seur d'arché Lettres de P

L'Organ lois constitu caise, par M Manuel de la loi et député.....

La times juscu ment, at à nos ouv

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Octobre 1885.

Du Congrès de Nancy, imp. Hazezelle.

MM.

DUVAUX, an

MÉZIÈRES, de

sortant.

NOBLOT, prés

puté sort

VIOX, conseil

CORDIER, an

MUNIER, mai

général.

### Elections législatives

Du 4 Octobre 1885.

CANDIDATS CONSERVATEURS

DUVIER, Conseiller général. onseiller général, Administra- chemins de fer de l'Est.

GESLIN.

ILLE, Conseiller général.

AUT, Conseiller général, ancien

ancien Ministre, ancien Maire y.

y. — Imprimerie Crépim-Lesé ul

### COUR D'APPEL

8<sup>e</sup> Section

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N<sup>o</sup> 2924.

VILLE DE NANCY

### CARTE D'ÉLECTEUR

M. *Wienor Lucien, Ancien Négociant*, électeur inscrit à Nancy, est invité à se rendre à l'Assemblée qui se tiendra le DIMANCHE 4 OCTOBRE 1885, de huit heures du matin à six heures du soir, à la COUR D'APPEL, pour concourir à l'élection de Six Membres de la Chambre des Députés.

*Rue de la Brannonelle 28.*

Le Maire, AD. VOLLAND.

J. Boyer, Nancy.

NOTA. — Chaque Electeur doit être porteur de la carte qui lui a été remise. — Cette Carte lui sera rendue pour servir, s'il y a lieu, au second tour de scrutin.



## ELECTIONS LEGISLATIVES

Du 4 Octobre 1883

MESSIEURS LES ELECTEURS,

Vous êtes appelés à nommer les députés qui, pendant une nouvelle période, vont disposer souverainement des destinées de la patrie.

Si vous êtes satisfaits de la façon dont vos intérêts ont été administrés depuis huit ans, vous n'avez qu'à renouveler le mandat des députés actuels ; vous savez où ils vous ont conduits.

Nous sollicitons vos suffrages, nous conservateurs, parce que nous condamnons tout ce qu'ils ont approuvé.

Ils ont augmenté les dépenses, créé le déficit permanent, accru la dette publique de plusieurs milliards. Nous voulons qu'on revienne à l'équilibre du budget, à l'amortissement de la dette, à l'ordre et à l'économie que, dans la période de 1871 à 1877, nos amis avaient su maintenir dans nos finances.

Nous voulons rassurer les intérêts menacés, protéger le travail national, affranchir l'agriculture des charges multiples sous lesquelles elle succombe.

La nation est lasse des vexations religieuses. Nous voulons assurer la liberté, le respect, la protection des croyances de chacun.

Nous voulons la paix au dehors comme la paix au dedans. Nous blâmons les aventures qui engagent sans nécessité les armes et la fortune de la France. Nous voulons que le sacrifice demandé au pays pour sa défense n'excède pas ses forces, n'épuise pas ses ressources.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS,

Si ce programme est le vôtre, n'en abandonnez pas l'application à ceux qui, depuis deux législatures, n'ont pas su le mettre en pratique et n'hésitez pas à nous confier le soin de le défendre et l'honneur de vous représenter.

HENRI DE BOUVIER, conseiller général.

DAGUIN, conseiller général, administrateur des Chemins de fer de l'Est.

GÉNÉRAL C<sup>o</sup> DE GESLIN.

B<sup>on</sup> D'HAMONVILLE, conseiller général.

PAUL MICHAUT, conseiller général, ancien député.

WELCHE, ancien ministre, ancien maire de Nancy.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 4 OCTOBRE 1883

Messieurs les Electeurs,

Vous ne voulez pas de Révolution, vous ne voulez pas changer la forme de gouvernement que la France s'est librement donnée.

Travailler aujourd'hui à renverser la République, c'est préparer pour demain l'anarchie et la guerre civile, c'est donner le signal de désordres politiques qui mettraient en danger la fortune même du pays.

Nous n'avons jamais eu un plus grand besoin de stabilité. Nous traversons avec toute l'Europe une crise agricole et industrielle. Cette crise est aussi grave dans les états monarchiques que dans les états républicains. Pour y faire face, les peuples qui nous entourent concentrent leurs forces et se groupent autour de leurs gouvernements, comme des soldats au moment du danger se serrent autour du drapeau. Si nous étions divisés, déchirés par des discordes civiles, pendant que les autres travaillent en paix, nous serions vaincus d'avance sur le marché du monde.

Il s'agit du sort de tous, et la meilleure manière de servir les intérêts généraux en même temps que ceux de l'agriculture et de l'industrie, c'est de conserver et d'affermir le gouvernement que nous avons.

Tel sera, Messieurs, notre premier devoir, si vous nous faites l'honneur de nous accorder vos suffrages.

La République doit être un gouvernement économe. Nous entendons que les finances de l'État soient aussi bien administrées que le sont depuis quinze ans les finances de notre département. Nous avons le droit d'en parler, puisque nous tous, comme conseillers généraux, nous avons pris part à cette gestion, sans imposer à nos concitoyens un seul centime extraordinaire.

Quant à ceux d'entre nous qui ont fait partie de la dernière Chambre, on ne les accusera pas d'avoir gaspillé la fortune de la France. Nous avons toujours assuré l'équilibre du budget et régulièrement diminué nos charges par le vote annuel d'un amortissement de plus de 100 millions.

Ceux qui vous parlent de déficit, d'augmentation de dépenses, d'impôts nouveaux à créer, se trompent ou vous trompent. Il n'y a pas de déficit, nous avons réduit les dépenses du budget extraordinaire et nous les réduisons encore, voilà la vérité.

Nos colonies font partie du patrimoine national ; nous nous appliquerons à organiser et à administrer les pays nouveaux que nous devons à la vaillance de nos soldats.

En ce qui concerne l'armée, nous n'oublierons jamais que nous sommes dans une situation particulière, à l'avant-garde de la France. Pour nous, il n'y a qu'une bonne loi militaire, celle qui nous donne les meilleurs cadres et qui assure le mieux la défense du territoire national. Si nous laissons s'affaiblir l'organisation de l'armée, nous en serions les premières victimes.

La République n'est pas le gouvernement d'un parti ; elle appartient à tous, elle est ouverte à toutes les bonnes volontés. Respectueux de la liberté de conscience, résolus à rester loyale-



# LE P

ABONNEMENTS : MEURTHE-ET-MOSELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

## COMITÉ

Nancy, imp. F. Collin, rue de Patrie.  
Voin, successeur.

Le Gérant : A. GABRIEL.

Epicerie et Fruiterie à céder éga-  
lement après fortune faite.  
tions exceptionnelles.

A Céder de suite plusieurs fonds  
de Marchands de vins. Condi-  
tions exceptionnelles.

7, Place du Marché, 7

**DE M. THIRION**

**Cabinet d'Affaires**

à Nancy.

**SAVER, mécanicien, rue Lasalle, 9.**

A double vitesse et mouvements con-  
tins, pour vin, cidre, etc.

**NOUVEAUX PRESSEURS**

depuis 100 francs.

**MANÈGES SUSPENDUS**

pourant se placer ou l'on veut.

**MANÈGES PORTATIFS**

**CULTIVATEURS**

à Nancy.

**AVIS**

**FRIDRICH, tapissier à l'agon, rue de la**

**1<sup>er</sup> prix, médaille d'or.**

Bonquets et couronnes.  
rations de jardins et d'appartements.

**ADOLPHE GRANDJEAN, horticulteur,**

rue des Jardinières, 29. Plantés pour déco-  
rations de jardins et d'appartements.  
à toute heure. Consommation de premier  
choix.

### PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

## J. BARCO

8, FAUBOURG STANISLAS, 8  
**NANCY**

### ARGENT DIALYSÉ BOSCH

(Argent garanti sans mercure)

Infailible pour ARGENTER ou REARGENTER CHEZ SOI  
Avec Facilité et Économie

### COUVERTS, SERVICES, ORFÈVRERIE DE TABLE & D'ÉGLISE

Flambeaux, Râteliers, Lanternes, Ornements de Sallerie et de Carrosserie  
ET TOUS OBJETS EN CUIVRE, RUOTTZ & PLAQUE

Approuvé par la Commission Impériale Médicale de Varsovie

MÉDAILLE DE BRONZE EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1879  
HOUS CONCOURS EXPOSITION DE MARSEILLE 1879

Fournisseur de la VILLE DE PARIS, de la VILLE DE MARSEILLE  
et de grandes Administrations

Dépôt général à Paris : M. BOSCH, 59, rue Bonaparte  
944 Représentants dans les villes de France et de l'Étranger

### AU RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS DE COMMERCE

INSTALLATION **CAFÉ RICHE** CONSOMMATIONS  
LUXUEUSE 9, Rue Raugraff, 9 DE 1<sup>er</sup> CHOIX

ET NANCY AUX  
CONFORTABLE A proximité des Hôtel, du Marché et de la  
Correspondance des Tramways

### DÉJEUNERS ET DINERS

Messieurs les Voyageurs trouveront dans cet Etablissement tout le confort  
désirable et des salles spéciales pour leur courrier. Cercle au 1<sup>er</sup>.

BOTTIN DE L'ANNÉE — JOURNAUX DE PARIS ET DE NANCY

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu à la

## Maison DES Magasins-Réunis

ANCIENNE PORTE SAINT-JEAN, NANCY

**SUCCESSALES**: Nancy, Porte Saint-Nicolas, et 78, Grande-Rue. — Neuf-  
château, Charms (Vosges). — Pont-à-Mousson, Toul, Pont-Saint-Vincent  
(Meurthe-et-Moselle). — Saint-Mihiel (Meuse).

Les acheteurs trouveront un assortiment (inconnu jusqu'ici) de marchandises  
autrefois si dispersées et aujourd'hui concentrées dans 30 RAYONS. Cette con-  
centration évite au public de nombreux déplacements et présente des avantages  
de plus en plus appréciés. Tous les articles se vendent au comptant, à prix  
fixe et sont marqués en chiffres connus.

ENTRÉE LIBRE 71

### MEUBLES EN TOUS GENRES

SIÈGES — TENTURES — GLACES ET TAPIS

Réparations

Spécialité de stores et coupe de housses

Conservation de tapis

**Mme PARMENTIER, Jeune**

Place Lafayette, NANCY 83

### MEUBLES, SIÈGES ET GLACES

Ameublements **J. THIEBAUT et POISSONNIER** Literies  
Tissus pour meubles Lits en fer  
Tapis, Carpettes **PAUL WELLER** Sommier élastiques  
Tentures Crins, Laines  
et Décor Successeur Plumes et Duvels

MAISON PRINCIPALE: 38, Rue Saint-Dizier, au fond de la cour  
SUCCESSALE: 4, Place Saint-Epvre, NANCY. 83

Bois, Houille, Coke et Briquettes **J. LAGEOIS**



# LE PATRIOTE DE L'EST

JOURNAL REPUBLICAIN RADICAL

PARAISANT LE JEUDI ET LE DIMANCHE

ABONNEMENTS : MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, VOSGES, Un An, 12 francs ; Six Mois, 6 francs ; Trois mois, 3 fr. 25. Pour les autres Départements, Un An, 14 francs ; Six Mois, 7 francs ; Trois mois, 3 fr. 75. Ces prix sont payables au Bureau du Journal. Frais de recouvrement en plus.  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION, RUE DES MARECHAUX, 12. — ANNONCES 20 centimes la ligne, RECLAMES 30 centimes la ligne. S'adresser au Bureau du Journal, et chez M. GAROT, libraire, rue Gambetta, 6.

## COMITÉ RÉPUBLICAIN RADICAL DE MEURTHE-&-MOSELLE

### ÉLECTEURS,

Le 4 octobre prochain, vous serez appelés à nommer de nouveaux députés.

Trois listes sont en présence :

Si vous votiez pour la liste des Welche, Michaut, de Geslin, de Bouvier, Daguin et d'Hamonville, vous feriez triompher les anciens partis qui nous ont amené l'INVASION, SEDAN, la perte de l'ALSACE ET DE LA LORRAINE, et qui ont laissé à la France plus de VINGT MILLIARDS DE DETTES.

Si vous votiez pour la liste de MM. Duvaux, Cordier, Mézières, Munier, Noblot, Viox, vous vous prononcerez pour le suffrage restreint contre le suffrage universel — pour les expéditions lointaines et la politique d'aventures, pour l'augmentation des impôts — pour la guerre du Tonkin, qui nous a pris inutilement quarante mille de nos meilleurs soldats et plus de cinq cents millions.

### ÉLECTEURS,

Vous voterez pour les candidats du Comité républicain radical de Meurthe-et-Moselle.

MM.

**LEFEBVRE-RONCIER**

INDUSTRIEL

Directeur du RÉVEIL DES VOSGES

**GUSTAVE CHAPUIS**

Docteur en Médecine, à Toul.

**FRANÇOIS**

Ouvrier Mécanicien.

MM.

**ÉMILE RICHARD**

Directeur de la CORRESPONDANCE RADICALE.

**DOPPFELD**

Président de la Société des PATRIOTE DE LA MOSELLE

**A. GABRIEL**

Rédacteur en Chef du PATRIOTE DE L'EST

### QUI DÉFENDRONT LE PROGRAMME SUIVANT :

#### ORDRE NATIONAL

Vote contre tout prince posant sa candidature à la présidence de la République.  
Politique de paix.  
Condamnation des expéditions aventureuses, qui compromettent nos relations amicales avec les nations voisines et ne nous laissent pas la libre-disposition de toutes nos forces.  
Application rigoureuse du service militaire, obligatoire pour tous. Réduction de ce service au minimum possible et à un maximum de trois ans.  
Impôt sur les ouvriers étrangers venant travailler en France.

#### ORDRE ÉCONOMIQUE

Révision du système fiscal tout entier dans le sens de la suppression des impôts de consommation et de la prépondérance budgétaire d'un impôt sur le revenu ou sur le capital.  
Suppression de tous les privilèges et monopoles.  
Suppression des octrois.  
Admission des syndicats ouvriers dans les travaux publics.  
Création des caisses de retraite pour les travailleurs invalides de l'industrie et de l'agriculture.

#### ORDRE MORAL

Organisation de l'enseignement national gratuit à tous les degrés et développement de l'enseignement professionnel.

Gratuité de la justice. Suppression de l'immovibilité. Election des juges pour les affaires délictueuses et criminelles. Arbitrage pour les affaires d'intérêt. Réforme du jury dans le sens démocratique. Simplification de la procédure.  
Séparation des Eglises et de l'Etat. Liberté de conscience absolue. Laïcisation de tous les services dépendant d'un ministère quelconque (écoles, assistance publique, etc.)  
Suppression du cumul. Incompatibilité entre le mandat de député et toute fonction publique, élective ou non.

#### ORDRE POLITIQUE

Révision démocratique de la Constitution et restitution au suffrage universel de sa souveraineté.  
Suppression du Sénat.  
Liberté de presse, de réunion et d'association.  
Autonomie communale aussi étendue que possible, c'est-à-dire n'ayant d'autre limite que ce qui pourrait amoindrir le principe d'unité nationale.  
Renouvellement par tiers, tous les ans, de l'Assemblée.

#### ORDRE ADMINISTRATIF

Accession exclusive aux fonctions administratives de tous ordres par le concours.  
Responsabilité constante de tous les fonctionnaires, sous la sanction de la juridiction commune.  
Suppression des sous-préfectures et des recettes générales.

## DÉCLARATION

Nous déclarons accepter le programme du Comité républicain radical de Meurthe-et-Moselle, et nous nous engageons à en provoquer la réalisation.

Nancy, le 30 septembre 1885.

LEFEBVRE-RONCIER, D' CHAPUIS, FRANÇOIS, EMILE RICHARD, DOPPFELD, A. GABRIEL.



# LA LISTE RADICALE

Nous pouvons dire que si, aujourd'hui, dans la lutte électorale qui s'engage, les républicains sont divisés en deux camps, le parti radical n'a rien à se reprocher. Il a essayé toutes les tentatives de concentration que son dignité lui aurait permis d'accepter. Au début de la création de l'Alliance, dite républicaine, il a été assez loyal pour supposer de la loyauté à ses adversaires et, fort du nombre d'électeurs qu'il représente, il a simplement demandé que place lui soit donnée dans la représentation du département. La colère de l'Alliance a refusé tout entente et a voulu imposer au suffrage universel non seulement un programme vague, diffus, incomplet, plein de pièges perfides et de sous-entendus équivoques, mais aussi des hommes compromis par leur passé politique et quelque manifestation de l'opinion ne désignait comme devant être chargés d'un nouveau mandat législatif.

## M. Julien Goujon.

Le conseiller général de Xertigny, s'était fait inscrire le premier. MM. Ferry et Méline firent la grimace en voyant apparaître leur adversaire, le candidat de la liste républicaine démocratique. Le député-carpe esquissa un sourire qu'il tâchait de rendre dédaigneux.

Les applaudissements éclatèrent dans la salle à l'arrivée du jeune lutteur républicain. Il s'était déjà fait entendre, à Neufchâteau, lors de la réunion Grénet. On se rappelait le grand succès qu'obtint sa chaleureuse improvisation. Puis les attaques acharnées, les perfidies, les colomnies jésuitiques du *Mémorial* et autres feuilles innombrables indiquaient suffisamment combien les ferrystes redoutaient ce adversaire.

Il se posa immédiatement en défenseur du drapeau républicain démocratique. Il développa les principaux points du programme du Comité. Ferry, Méline et Ponlevoy baissèrent la tête, quand M. Goujon reprit la Constitution qui nous fut léguée en 1871, par une Chambre monarchique; quand il se récria contre les origines anti-républicaines d'un Sénat nommé au suffrage restreint; quand il déclara que cette haute Chambre ne faisait que détruire le travail, rejeter les réformes élaborées par les représentants directs du peuple.

Les monarchistes qui se trouvaient dans la salle mêlèrent leurs protestations et leurs cris à ceux des opportunistes, quand il fut question de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Ces républicains à courte vue se joignirent aux cléricaux, aux réactionnaires quand M. Goujon parla du service militaire obligatoire pour tous, quand il dit que le prêtre devait, comme tout autre citoyen, porter la culotte rouge avant de recevoir la soutane.

Les vivats, les bravos, les applaudissements nourris partant de tous les coins de la salle montraient bien que la majorité des électeurs était en complète communion d'idées avec le conseiller général de Xertigny.

A propos de la réforme de l'impôt, il traita l'intéressante question de la suppression des prestations, cette idée qui, en vertu de la loi, ne peut être que le résultat d'un conseil général par M. Lambert, de Chateaux, fut appelée par Gambetta l'idée vosgienne.

On sait comment M. Frogier, de Pollevoy, accepta cette idée qu'il fit sien et en fit porter dans tous les coins et recoins locaux, sans même indiquer le véritable auteur. M. Goujon démontra que rien n'était, sous peine de défection à la cause que j'ai toujours défendue, j'ai dû me laisser porter.

Pour les agissements de l'Alliance, par le sans-gêne des opportunistes la lutte électorale se trouve simplifiée. Il ne s'agit plus, en effet, d'opter entre deux programmes, de se prononcer pour des républicains qui veulent aller plus ou moins vite. Le suffrage universel est appelé à se prononcer sur sa propre existence.

Si les électeurs veulent n'être que des instruments entre les mains d'une minorité usurpatrice de leurs droits, s'ils consentent à obéir à des injonctions qui leur seront dictées par quelques meneurs, ils voteront pour la liste de l'Alliance dite républicaine.

Si, au contraire, ils tiennent à revendiquer leur souveraineté, à exiger qu'on les respecte, qu'on les consulte et qu'on leur rende des comptes, ils voteront pour la liste du Comité radical.

La parole est au peuple.

A. GABRIEL.

## LA DÉFAITE DE JULES FERRY

M. Jules Ferry, qui comptait sur une victoire, a été battu à Neufchâteau, le samedi 30 septembre.

Les quelques fidèles de la monarchie, qui luttaient encore, pour la forme, savaient trop bien à quel résultat ils s'exposaient en apparaissant à sa réunion publique. M. Buffet, d'abord annoncé par les affiches opportunistes, ne vint pas.

Jules Ferry ne put frapper sur cette vieille banquette.

L'ex-président du Conseil s'attendait à une ovation en arrivant sur la place de la gare. Rien, absolument rien.

La salle fut remplie en un clin d'œil. Une grande foule se pressait à l'extérieur. Des auditeurs allèrent sur les bancs, les amis. MM. Lefebvre-Roncier, Goujon, Morlot, Merlin et Gambier, candidats républicains démocratiques vinrent se grouper vers la gauche. Ayles, l'homme de Libourne, l'ex-radical qui aujourd'hui s'oppose au *Mémorial* pour le compte de Ferry, était installé à une petite table. M. Claudot fut appelé comme président. MM. Bourdot et Délicieux furent agréés comme assesseurs. Après les quelques paroles traditionnelles, M. Claudot recommanda à l'assistance d'écouter avec le plus grand calme les orateurs qui allaient se faire entendre. Il pria ces sous-entendus équivoques, mais aussi des hommes compromis par leur passé politique et quelque manifestation de l'opinion ne désignait comme devant être chargés d'un nouveau mandat législatif.

En présence d'un tel mépris de la souveraineté populaire il ne mérita plus aux républicains qu'à se recueillir et à se préparer au combat. C'est ce que nous avons fait. Nous avions pensé d'abord qu'il suffirait d'attester le principe sur deux noms seulement. Nous voulions faire pénétrer par la cette théorie du premier tour de scrutin qui impose à l'élu la nécessité d'obtenir la moitié au moins des suffrages exprimés et nous voulions nous contenter d'exprimer nos suffrages, c'est à dire nos intentions politiques. Nous avions pour cela choisi deux noms, celui de notre ami le docteur Chapuis et celui d'un ouvrier estimé et aimé par tous ses camarades pour ses idées généreuses et pour le dévouement qu'il a toujours montré à la cause démocratique, M. François. Ces deux noms auraient suffi pour nous sanctionner et semblait nous désigner.

Par lettre de nos deux noms, le Comité radical a voulu présenter six noms aux électeurs. Il a fait appel à des républicains éprouvés dont le passé nous garantissait l'avenir.

M. Lefebvre-Roncier qui soutient avec une rare énergie dans les Vosges la lutte contre le chef de l'opportunisme, M. Jules Ferry, nous a d'abord envoyé son adhésion.

Nous avons ensuite trouvé le concours dévoué de M. Emile Richard, directeur de la *Correspondance radicale*, un des publicistes les plus éminents de la presse républicaine de Paris.

M. Doppeld, président des Patriotes de la Moselle, ancien maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris révoqué au Seize-Mai, candidat du groupe radical Alsacien-Lorrain, a accepté par la lettre que nous reproduisons, la candidature qui lui était offerte.

Le nom de M. Doppeld a une signification toute particulière dans un département mutilé par l'invasion. Les annexés sauront la comprendre.

Enfin, le Comité radical de Meurthe-et-Moselle a décidé qu'il porterait comme sixième candidat le signataire de ces lignes. Mon poste de combat était marqué ailleurs. Je n'avais choisi en voulant le *Progrès de l'Est*; je n'en voulais pas d'autre et je regrette que le Comité, n'ait pas fait un autre choix. Mais on n'a demandé mon nom et, sous peine de défection à la cause que j'ai toujours défendue, j'ai dû me laisser porter.

Pour les agissements de l'Alliance, par le sans-gêne des opportunistes la lutte électorale se trouve simplifiée. Il ne s'agit plus, en effet, d'opter entre deux programmes, de se prononcer pour des républicains qui veulent aller plus ou moins vite. Le suffrage universel est appelé à se prononcer sur sa propre existence.

Si les électeurs veulent n'être que des instruments entre les mains d'une minorité usurpatrice de leurs droits, s'ils consentent à obéir à des injonctions qui leur seront dictées par quelques meneurs, ils voteront pour la liste de l'Alliance dite républicaine.

Si, au contraire, ils tiennent à revendiquer leur souveraineté, à exiger qu'on les respecte, qu'on les consulte et qu'on leur rende des comptes, ils voteront pour la liste du Comité radical.

La parole est au peuple.

A. GABRIEL.

Si les électeurs veulent n'être que des instruments entre les mains d'une minorité usurpatrice de leurs droits, s'ils consentent à obéir à des injonctions qui leur seront dictées par quelques meneurs, ils voteront pour la liste de l'Alliance dite républicaine.

Si, au contraire, ils tiennent à revendiquer leur souveraineté, à exiger qu'on les respecte, qu'on les consulte et qu'on leur rende des comptes, ils voteront pour la liste du Comité radical.

La parole est au peuple.

A. GABRIEL.

Si les électeurs veulent n'être que des instruments entre les mains d'une minorité usurpatrice de leurs droits, s'ils consentent à obéir à des injonctions qui leur seront dictées par quelques meneurs, ils voteront pour la liste de l'Alliance dite républicaine.

## LE PATRIOTE DE L'EST

en un mot la vitalité de la France, pour des résultats purement hypothétiques, quand nous avons à nos portes un ennemi menaçant. Il a déjà déclaré, termine-t-il, et je déclare toujours que nous devons nous recueillir, tant que nous verrons le drapeau reculer la garde à la tronçonne des Vosges (Salves d'applaudissements).

## M. Jules Ferry.

L'ex-ministre prend ensuite la parole. Un grondement se fait entendre dans l'assistance, quand cet émile de Buffet s'avance sur la scène. On entend des huées, des coups de sifflet. Le président rétablit l'ordre, mais le sifflet continue à retentir. M. Buffet attend. Il ouvre la bouche, prononce quelques paroles, le tapage se renouvelle. Enfin il peut commencer son discours.

Il débuta sur un ton dénoté. D'une voix pleuricharde, il demanda si c'était bien l'heure de parler de programme républicain pendant la période électorale? Le candidat de programme, dit-il, fait gémir aujourd'hui celui qui renie toutes les promesses d'autrefois. Il demanda si ce n'était pas dangereux de s'occuper de ces questions quand la réaction revient encore à la tête.

« C'est par vos fautes, vos folies que les monarchistes se sont enhardis, criant de tous les côtés. »

« Vous nous réduisez au piteusement sur place. »

Ferry regarda de travers. Il se gratta le nez. Il se frotta le doigt dans la bouche comme si c'était un sucre d'orge. Il voit qu'il est devant des républicains qui valent, sincères, qui ne se laisseront pas duper par des phrases creuses et des mensonges. Il essaya néanmoins un dernier effort avec le coup de périt monarchique, du péril de droite. La discipline nous commande de voter pour nous seuls, s'écria-t-il.

« Nous ne voulons pas de Bresson, nous ne voulons pas du député-carpe, nous ne voulons pas de Brugnot, s'écrièrent des électeurs qui sont cependant des partisans de M. Ferry. »

« Bresson n'est qu'un faignant, il ne va pas seulement à la Chambre, crie un campagnard. »

« Qui va à la chasse perd sa place, dit un autre. »

M. Jules Ferry abandonna à défendre ses doubles, il abandonna ses capotages à leur malheureux sort. Il se tira d'affaire en les vantant en bloc, en vantant sa liste; c'est l'unique, c'est la seule bonne. Il essuya de faire passer les candidats républicains démocratiques pour des hommes de désordre. Il s'attaqua directement à M. Goujon. La sincérité, la franchise, l'honnêteté ne sont pas les qualités maîtresses de ce républicain, qui a paru mercredi dernier bien au-dessous de sa réputation.

« Vous êtes le lieutenant de M. Clémenceau, s'écria-t-il en s'adressant au conseiller général de Xertigny. »

« Sachez, Monsieur, que je ne suis le lieutenant de personne. Je ne relève que de moi-même, riposta fièrement M. Goujon. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans toute la salle. »

Le défaut de place nous empêche d'analyser la suite de ce lamentable discours. Disons seulement que l'ex-ministre, en voulant démontrer que la deuxième liste républicaine ne pouvait être que dangereuse parce qu'elle compromettrait la stabilité ministérielle, se fit énergiquement interrompre par plusieurs citoyens.

« Ce que vous demandez, lui cria M. Lefebvre-Roncier, n'est autre que l'intérêt dynastique auquel vous subordonnez les intérêts du pays. »

A la fin de son discours il déclara que la réaction est terrassée pour toujours (c'est le contraire de ce qu'il avait dit en commençant) et il termina par cette phrase roufante:

« Ceux qui nous ont fait perdre l'Alsace et la Lorraine, ne peuvent nous reprocher l'annexion d'une belle colonie comme le Tonkin. » Puis il regagna piteusement sa place.

## M. Méline.

M. Méline répète partout le même discours. Il a été ressassé cent fois par tous les journaux. C'est toujours le bon point que cet ex-ministre se donne en disant qu'il a fait voter la loi de 3 francs sur le blé. Il croit pourfendre les radicaux en disant qu'ils sont les adversaires de la protection agricole.

## M. Goujon.

Cette accusation fait revenir M. Goujon à la tribune. Il détruit l'erreur avancée par M. Méline. Il y a des protectionnistes parmi les radicaux et lui est de ceux là, comme son ami Georges Laguerre qui a voté le projet Méline.

Une triple salve d'applaudissements accueillit cette heureuse riposte. Jugeant M. Méline suffisamment confondu, M. Goujon revint à Ferry.

cripible. On applaudit trépidement. La péroraison de l'orateur est également couverte d'applaudissements.

Les ferrystes sont consternés. Ils n'ont pu déclarer au jour. Leur dépit est patente. On n'aurait pas cinquante voix.

Le président déclare la séance levée. Ferry sort le dernier, l'oreille basse, honteux. Pas un cri ne s'élève. Les fidèles comprennent que s'ils risquaient une manifestation, leur faible minorité serait écrasée sous la réprobation générale.

Le silence des peuples est la leçon des ministres.

## PRINCIPES VIOLÉS

Nous n'avons jamais contesté à l'Alliance le droit de présenter des candidats, tant que l'Alliance agit comme un seul pendant la période électorale. Mais nous ne pouvons pas admettre que, au lieu de programme, elle se livre à l'essai d'un programme universel, fait gémir aujourd'hui celui qui renie toutes les promesses d'autrefois. Il demanda si ce n'était pas dangereux de s'occuper de ces questions quand la réaction revient encore à la tête.

« C'est par vos fautes, vos folies que les monarchistes se sont enhardis, criant de tous les côtés. »

« Vous nous réduisez au piteusement sur place. »

Ferry regarda de travers. Il se gratta le nez. Il se frotta le doigt dans la bouche comme si c'était un sucre d'orge. Il voit qu'il est devant des républicains qui valent, sincères, qui ne se laisseront pas duper par des phrases creuses et des mensonges. Il essaya néanmoins un dernier effort avec le coup de périt monarchique, du péril de droite. La discipline nous commande de voter pour nous seuls, s'écria-t-il.

« Nous ne voulons pas de Bresson, nous ne voulons pas du député-carpe, nous ne voulons pas de Brugnot, s'écrièrent des électeurs qui sont cependant des partisans de M. Ferry. »

« Bresson n'est qu'un faignant, il ne va pas seulement à la Chambre, crie un campagnard. »

« Qui va à la chasse perd sa place, dit un autre. »

M. Jules Ferry abandonna à défendre ses doubles, il abandonna ses capotages à leur malheureux sort. Il se tira d'affaire en les vantant en bloc, en vantant sa liste; c'est l'unique, c'est la seule bonne. Il essuya de faire passer les candidats républicains démocratiques pour des hommes de désordre. Il s'attaqua directement à M. Goujon. La sincérité, la franchise, l'honnêteté ne sont pas les qualités maîtresses de ce républicain, qui a paru mercredi dernier bien au-dessous de sa réputation.

« Vous êtes le lieutenant de M. Clémenceau, s'écria-t-il en s'adressant au conseiller général de Xertigny. »

« Sachez, Monsieur, que je ne suis le lieutenant de personne. Je ne relève que de moi-même, riposta fièrement M. Goujon. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans toute la salle. »

Le défaut de place nous empêche d'analyser la suite de ce lamentable discours. Disons seulement que l'ex-ministre, en voulant démontrer que la deuxième liste républicaine ne pouvait être que dangereuse parce qu'elle compromettrait la stabilité ministérielle, se fit énergiquement interrompre par plusieurs citoyens.

« Ce que vous demandez, lui cria M. Lefebvre-Roncier, n'est autre que l'intérêt dynastique auquel vous subordonnez les intérêts du pays. »

A la fin de son discours il déclara que la réaction est terrassée pour toujours (c'est le contraire de ce qu'il avait dit en commençant) et il termina par cette phrase roufante:

« Ceux qui nous ont fait perdre l'Alsace et la Lorraine, ne peuvent nous reprocher l'annexion d'une belle colonie comme le Tonkin. » Puis il regagna piteusement sa place.

M. Méline.

M. Méline répète partout le même discours. Il a été ressassé cent fois par tous les journaux. C'est toujours le bon point que cet ex-ministre se donne en disant qu'il a fait voter la loi de 3 francs sur le blé. Il croit pourfendre les radicaux en disant qu'ils sont les adversaires de la protection agricole.

M. Goujon.

Cette accusation fait revenir M. Goujon à la tribune. Il détruit l'erreur avancée par M. Méline. Il y a des protectionnistes parmi les radicaux et lui est de ceux là, comme son ami Georges Laguerre qui a voté le projet Méline.

cripible. On applaudit trépidement. La péroraison de l'orateur est également couverte d'applaudissements.

Les ferrystes sont consternés. Ils n'ont pu déclarer au jour. Leur dépit est patente. On n'aurait pas cinquante voix.

Le président déclare la séance levée. Ferry sort le dernier, l'oreille basse, honteux. Pas un cri ne s'élève. Les fidèles comprennent que s'ils risquaient une manifestation, leur faible minorité serait écrasée sous la réprobation générale.

Le silence des peuples est la leçon des ministres.

## PRINCIPES VIOLÉS

Nous n'avons jamais contesté à l'Alliance le droit de présenter des candidats, tant que l'Alliance agit comme un seul pendant la période électorale. Mais nous ne pouvons pas admettre que, au lieu de programme, elle se livre à l'essai d'un programme universel, fait gémir aujourd'hui celui qui renie toutes les promesses d'autrefois. Il demanda si ce n'était pas dangereux de s'occuper de ces questions quand la réaction revient encore à la tête.

« C'est par vos fautes, vos folies que les monarchistes se sont enhardis, criant de tous les côtés. »

« Vous nous réduisez au piteusement sur place. »

Ferry regarda de travers. Il se gratta le nez. Il se frotta le doigt dans la bouche comme si c'était un sucre d'orge. Il voit qu'il est devant des républicains qui valent, sincères, qui ne se laisseront pas duper par des phrases creuses et des mensonges. Il essaya néanmoins un dernier effort avec le coup de périt monarchique, du péril de droite. La discipline nous commande de voter pour nous seuls, s'écria-t-il.

« Nous ne voulons pas de Bresson, nous ne voulons pas du député-carpe, nous ne voulons pas de Brugnot, s'écrièrent des électeurs qui sont cependant des partisans de M. Ferry. »

« Bresson n'est qu'un faignant, il ne va pas seulement à la Chambre, crie un campagnard. »

« Qui va à la chasse perd sa place, dit un autre. »

M. Jules Ferry abandonna à défendre ses doubles, il abandonna ses capotages à leur malheureux sort. Il se tira d'affaire en les vantant en bloc, en vantant sa liste; c'est l'unique, c'est la seule bonne. Il essuya de faire passer les candidats républicains démocratiques pour des hommes de désordre. Il s'attaqua directement à M. Goujon. La sincérité, la franchise, l'honnêteté ne sont pas les qualités maîtresses de ce républicain, qui a paru mercredi dernier bien au-dessous de sa réputation.

« Vous êtes le lieutenant de M. Clémenceau, s'écria-t-il en s'adressant au conseiller général de Xertigny. »

« Sachez, Monsieur, que je ne suis le lieutenant de personne. Je ne relève que de moi-même, riposta fièrement M. Goujon. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans toute la salle. »

Le défaut de place nous empêche d'analyser la suite de ce lamentable discours. Disons seulement que l'ex-ministre, en voulant démontrer que la deuxième liste républicaine ne pouvait être que dangereuse parce qu'elle compromettrait la stabilité ministérielle, se fit énergiquement interrompre par plusieurs citoyens.

« Ce que vous demandez, lui cria M. Lefebvre-Roncier, n'est autre que l'intérêt dynastique auquel vous subordonnez les intérêts du pays. »

A la fin de son discours il déclara que la réaction est terrassée pour toujours (c'est le contraire de ce qu'il avait dit en commençant) et il termina par cette phrase roufante:

« Ceux qui nous ont fait perdre l'Alsace et la Lorraine, ne peuvent nous reprocher l'annexion d'une belle colonie comme le Tonkin. » Puis il regagna piteusement sa place.

M. Méline.

M. Méline répète partout le même discours. Il a été ressassé cent fois par tous les journaux. C'est toujours le bon point que cet ex-ministre se donne en disant qu'il a fait voter la loi de 3 francs sur le blé. Il croit pourfendre les radicaux en disant qu'ils sont les adversaires de la protection agricole.

M. Goujon.

Cette accusation fait revenir M. Goujon à la tribune. Il détruit l'erreur avancée par M. Méline. Il y a des protectionnistes parmi les radicaux et lui est de ceux là, comme son ami Georges Laguerre qui a voté le projet Méline.

## RÉUNION PUBLIQUE A TOUL

La réunion publique annoncée dans notre dernier numéro a eu lieu, dans la salle du théâtre, le mercredi 30 septembre. La salle était comble; sept à huit cents électeurs environ étaient présents.

Le bureau fut ainsi formé: Président, M. Bouchon; assesseurs: MM. Denis et Greiner.

M. Denis demanda la parole pour donner communication à l'assemblée, d'un dossier qui renferme toutes les protestations émanant de la ville de Toul et de nombreuses communes rurales de l'arrondissement.

L'orateur, avant de lire l'analyse de ce dossier, prévint ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés inconnus des électeurs, par la raison que M. le sénateur Berlet, président du Congrès départemental, n'avait pas cru

devoir donner communication de ce dossier, pendant ses concitoyens qu'il ne veut pas faire de personnalité, il se borna à présenter un ensemble de faits, restés